

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source:

https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-en-Burly-Le-seuil-des-alarmes-de-surveillance-du-confinement-des-4-reacteurs-mal-regle-depuis-10-ans

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > France : Dampierre-en-Burly : Le seuil des alarmes de surveillance du confinement des 4 réacteurs mal réglé depuis 10 ans

7 novembre 2017

France : Dampierre-en-Burly : Le seuil des alarmes de surveillance du confinement des 4 réacteurs mal réglé depuis 10 ans

Les chaines de mesures qui permettent la surveillance de la radioactivité des locaux des 4 réacteurs nucléaires de Dampierre étaient mal réglées depuis presque 10 ans. Les valeurs des seuils d'alarme ont été changées en février 2008, mais ce changement n'a tout simplement pas été reporté dans la documentation du site. Les seuils de déclenchement n'ont donc pas été modifiés. Les non-conformités de 21 chaines de mesure viennent seulement d'être détectées par l'exploitant, fin octobre 2017. L'avis d'incident de l'ASN publié le 13 novembre, un peu plus transparent que le communiqué de l'exploitant, confirme que cet évènement significatif pour la sûreté relève du niveau 1.

Ce que dit EDF:

Détection tardive d'un seuil de réglage de chaînes de mesure non conforme

Le 07/11/17

Lors d'un essai programmé, réalisé le 27 octobre 2017 sur une **chaîne de mesure KRT** [1] de l'unité de production n°1, un **décalage de son premier seuil d'alarme** a été détecté. Un contrôle des réglages a alors été réalisé sur l'ensemble des chaînes de mesure KRT des installations.

Les valeurs des seuils d'alarme de 21 chaînes de mesure reparties sur les quatre unités de production ont été immédiatement remises en conformité.

Ces réglages de seuils avaient été exigés lors d'une mise à jour du référentiel [2] en février 2008. Cette évolution n'avait alors pas été intégrée dans la documentation du site [3]. Néanmoins, les chaînes de mesure et leurs alarmes sont restées opérationnelles.

Cet écart n'a eu aucune conséquence sur la sûreté de l'installation mais, **compte tenu de sa détection tardive**, il a été déclaré par la direction de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, le 2 novembre 2017, à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), comme événement significatif sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7.

https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central e-nucleaire-de-dampierre/actualites/detection-tardive-d-un-seuil-de-reglage-de-chaines-de-mesure-non-conforme

Ce que dit l'ASN:

Le 13/11/2017

Détection tardive de mauvais réglages d'appareils de mesure de la radioactivité sur les 4 réacteurs

Le 2 novembre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) un évènement significatif pour la sûreté (ESS) relatif à la détection tardive de mauvais réglages de seuils d'alarmes sur des appareils de la mesure de la radioactivité.

Chaque réacteur de la centrale est pourvu de dispositifs permettant de mesurer le niveau de radioactivité dans ses différents circuits afin de surveiller l'intégrité du confinement des matières radioactives tant lors du fonctionnement normal que lors de situations accidentelles. Toute dérive de l'activité radiochimique est détectée par ces dispositifs, qui sont munis d'alarmes.

Lors de la réalisation d'un essai périodique sur les appareils instrumentés de mesure de la radioactivité le 23 octobre 2017, l'exploitant constate que les réglages de plusieurs d'entre eux ne sont pas conformes aux critères prescrits par les spécifications radiochimiques des règles générales d'exploitation (RGE).

Les mauvais réglages constatés par l'exploitant perduraient depuis le mois de février 2008, date à laquelle le réglage des seuils des appareils instrumentés aurait dû être modifié, à l'occasion d'une modification des spécifications radiochimiques.

Dès la détection de l'écart, l'exploitant a procédé à la remise en conformité des seuils de réglage des appareils instrumentés de mesure de la radioactivité conformément aux spécifications radiochimiques en vigueur.

L'analyse menée par EDF conclut, que pendant la période où les réglages n'étaient conformes, c'està-dire depuis 2008, les appareils de mesure de la radioactivité devaient être considérés comme indisponibles en application des spécifications techniques d'exploitation. A posteriori, **l'exploitant** n'a pas respecté la conduite à tenir associée à l'indisponibilité cumulée de plusieurs de ces appareils.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel ni sur l'environnement.

Cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle INES, qui en compte 7, **du fait de sa détection tardive par l'exploitant**.

https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-de-mauvais-reglages-d-appareils-de-mesure

Notes

- [1] Les chaînes de mesure KRT assurent la surveillance de l'activité pour le confinement des locaux. Elles sont situées dans la partie nucléaire de l'installation
- [2] Chaque centrale est soumise à un référentiel de normes de sûreté et de sécurité évoluant en fonction des retours d'expérience nationaux ou internationaux.
- [3] La documentation d'un site, déclinaison du référentiel, regroupe les procédures opérationnelles et de maintenance pour piloter l'installation